# Théâtre Français. *L'Homme à bonnes fortunes*, *Les Fausses confidences* [extraits].

[…] On annonce, comme très prochaine, la première représentation de *Mascarille ou La Sœur supposée*, comédie en cinq actes et en vers : une comédie en cinq actes et en vers ! Il y a là de quoi frémir. L'auteur est jeune ; il a déjà donné sur de moindres théâtres quelques bagatelles où l'on a trouvé de l'esprit : il y a bien loin de cet esprit au talent de faire une bonne comédie en cinq actes et en vers, même dans le genre de l'intrigue : la difficulté devient plus grande quand cette intrigue est dans les vieilles mœurs et dans le goût de l'ancien comique, où les valets et les fourberies dominent. L'âge de l'auteur et les obstacles qu'il lui a fallu vaincre, lui donnent des droits à l'indulgence, et la seule intention d'imiter Molière doit lui mérite la bienveillance. Molière n'est pas plus facile à imiter que Pindare, et l'on sait qu'Horace menaçait du sort d'Icare quiconque entreprendrait d'imiter le lyrique Thébain.

L'auteur de *Mascarille* est si franc du collier, sur l'article du plagiat, qu'il se tue à crier qu'il a puisé son sujet dans une vieille comédie de Rotrou, intitulée *La Sœur*; il a porté le scrupule et la précaution à cet égard jusqu'à m'envoyer la pièce de Rotrou, imprimée, laquelle est extrêmement rare, afin que je puisse juger s'il a pris au-delà de ce qu'il fallait prendre ; délicatesse de conscience admirable, et tout à fait exemplaire. Cette seule vertu suffit pour le rendre digne du succès ; mais elle ne suffit pas pour le lui procurer : je ne puis à présent que former des vœux en attendant les compliments.

Geoffroy.